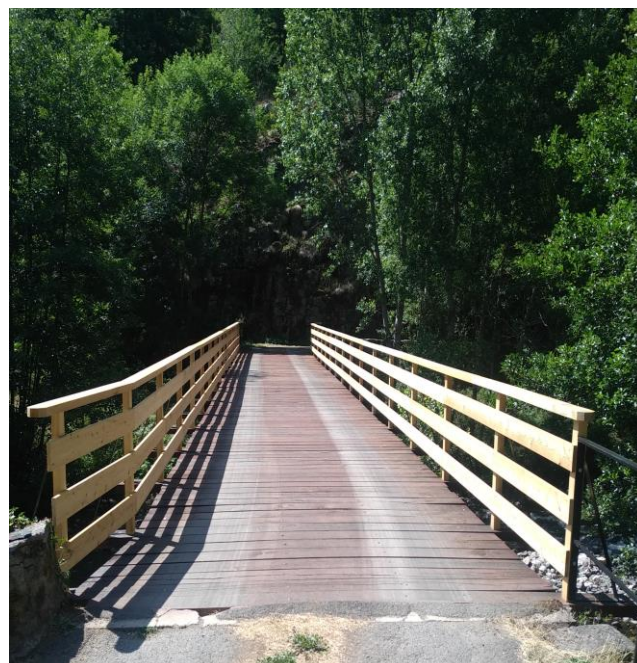
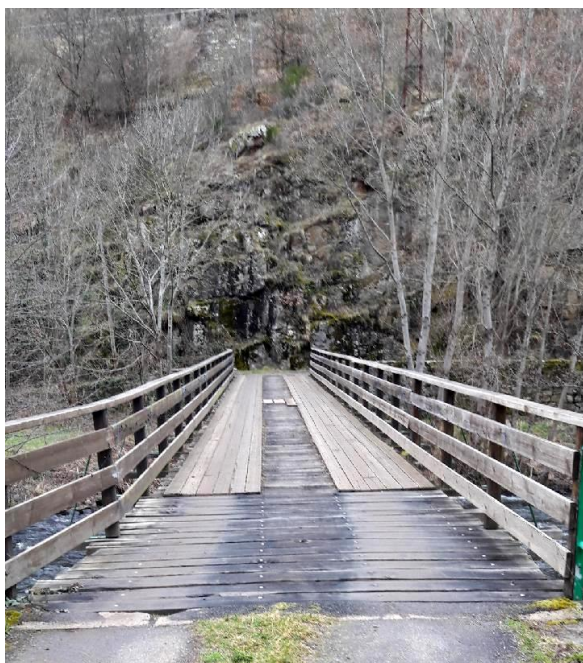


MOLOMPIZE

Bulletin d'informations municipales
Édité par la Mairie de Molompize 15500



Pont de Vauclair avant et après travaux



Tracuse



Outil à désherbage Thermique

*Chers Molompizois,
Chères Molompizoises,*

Le Maire que je suis travaille pour vous depuis bientôt vingt cinq ans. Treize ans comme adjoint de Mme Marleix et bientôt douze ans comme Maire de la commune de Molompize.

L'an 2020 est là. Aussi avec toute l'équipe municipale (adjoints, conseillers municipaux, secrétariat de Mairie, postière, employés d'entretien et de ménage pour les bâtiments municipaux) nous vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2020.

Tout d'abord la santé, une année de bonheur, de joies et bien plus encore....

Cette nouvelle année, au niveau national a des difficultés pour aller de l'avant. Il faut penser que tout va bientôt repartir.

Au mois de mars, comme partout en France, il y a les Elections Municipales ; il y aura des candidats, et si certains d'entre eux viennent vous rencontrer, faites leur un bon accueil. Merci d'avance.

Travaux effectués en 2019 :

- Aménagement route de la Bastide avec des matériaux récupérés au grattage de la RN 122.

- Réfection du pont de Vauclair. Toute la partie en bois a été remplacée, plateau en bois de chêne pour le sol et rambardes refaites à neuf.

- Réparation importante au pont de Peyreneyre en cours de finition.

-Après avoir fait tous les villages, remplacement des ampoules de l'éclairage public tout le long de la nationale à Molompize. (pose d'ampoules LED)

- A Molompize sous la voute du ruisseau et sous le tablier du pont de la rivière, pose d'une ligne électrique plus puissante, en cours d'installation par EDF.

- Place de la maison Frias, finition des murs d'enceinte ; le sol sera fait très prochainement : nous sommes en attente de la Cymaro.

- La toiture du presbytère est en attente du couvreur. Les Bâtiments de France nous imposent des tuiles canals à l'ancienne (dites tiges de bottes)



- Mur de soutènement à La Roche

Pour ces derniers travaux le financement est dans les « caisses de la Mairie »

- Fermeture de la décharge route de Mazelaire, elle était devenue une décharge inter-communale et personne n'en respectait le règlement. Voilà le résultat. Tant pis pour nous. A ce jour, la décharge se fait à la déchetterie de Massiac.

- Changement de divers panneaux de signalisation SNCF.

- Pose de panneaux de signalisation au pont de Vauclair.



Travaux en 2020 :

- *Priorité à l'éboulement de La Roche : (demandes de subventions en cours, il faut 400 000 euros)*
 - *Remplacement d'un lampadaire à Trémoulet (tombé lors de la tempête).*
 - *Reprise de concessions au cimetière.*
 - *Nommage des rues et numérotage des maisons. (à prévoir peut-être aussi dans les villages)*
 - *Installation d'ampoules LED pour l'éclairage du Château d'Aurouze.*
- Il faudra voir les priorités de la nouvelle équipe fin mars.*

Jean PHILIPPON



Participation de la commune de Molompize aux frais de scolarisation des enfants de son territoire



Participation, (à la commune de Massiac pour les écoles primaires (publique et Saint-André) et à l'école maternelle Saint-André) aux frais de

scolarisation des enfants habitants la commune de Molompize et scolarisés à Massiac.

Frais 2019 versés à la commune de Massiac : 4050 euros pour 9 élèves.

Frais 2019 versés à la maternelle Saint-André : 2 250 euros pour 5 élèves.

DEMOGRAPHIE DE LA COMMUNE 2019



Naissances :

* Le 30 juillet de CHERBETIAN Anaëlle de CHERBETIAN Thibaut et de GIL Amandine de Molompize.

* Le 1^{er} décembre de BRUN Louane Patricia Christelle de BRUN Anthony et de FIOCRE Manon d'Aurouze.

Mariages :

* Le 22 juin de CHASTAING Jonathan et de TARDIEU Elodie de Massiac.

* Le 6 juillet de PROMEYRAT Jean-Michel et de SILVENTE Delphine de Massiac.

Décès :

* Le 11 février de Pierre ROCHE de Molompize,

* Le 27 février de VALLON Chantal de La Roche,

* Le 6 mars d'Henri ROCHE de Molompize,

* Le 9 avril de Frédéric ALBARET de Molompize,

* Le 26 mai d'Hélène DELORME veuve GUI de Trémoulet,

* Le 16 septembre de Marcelle NAIRAT veuve ROUSSEL d'Aurouze,

* Le 27 septembre de PONSONNAILLE Bernard d'Aurouze,

* Le 8 décembre de Bernard CHANET de Molompize,

Le 30 Mars 2019 le GIC des Monts du Cantal a organisé sur les communes de Bonnac, **Molompize**, Férières St Mary, Peyrusse, Saint Mary le Plain, Rezentières et Talizat le comptage des chamois.

La méthode consiste à prospecter au lever du jour les zones de fréquentation connues.

Depuis 2007, le terme « comptage » n'est plus utilisé au détriment de « sorties d'observations » pour cette espèce. Si les populations de chamois sur nos territoires semblaient rester à des niveaux faibles depuis quelques années, on constate qu'au fur et à mesure du temps et de l'espace disponible, certains noyaux se sont renforcés.

NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE MOLOMPIZE

L'ACCA de Molompize organise son repas annuel ouvert à tous le samedi 22 Février 2020

à partir de 19h45 à la salle polyvalente de Molompize ; prix du repas 15 € ; inscription avant le 15 février au 06 30 38 29 53 ; gibier et aligot seront à l'honneur.

Cette année diverses opérations de comptage ont été organisées pour **déterminer l'état quantitatif et qualitatif de la population de chamois et cervidés sur le massif de L'Alagnon**



Bilan de l'observation 2019

75 animaux

5 chevreaux

7 jeunes dit « Eterloux »

9 mâles

10 femelles

44 non déterminés (âge, sexe...).



Les 5 et 6 octobre 2019, les Fédérations Départementales des Chasseurs du Cantal et de la Haute-Loire ont organisé, sur le massif de l'Alagnon, la 18ème édition du comptage interdépartemental de cerf.

Cette opération d'envergure a été menée sur 36 communes : 20 dans le Cantal et 16 en Haute-Loire, soit une surface prospectée de près de 70 000 hectares.

Ce suivi, appelé comptage par corps, s'inscrit dans

le cadre de la gestion des populations interdépartementales de cerfs. Il est répété tous les 6 ans sur chaque unité de population interdépartementale.

Plus de 650 bénévoles

Ils étaient mobilisés pour prospecter, à quatre reprises, les 400 secteurs de la zone. Les chasseurs locaux et les professionnels des Fédérations ont constitué l'essentiel des observateurs, leurs connaissances de l'espèce et du terrain étant indispensables pour le bon déroulement de l'opération.

Des chasseurs extérieurs, des non chasseurs, des étudiants, ainsi que différents partenaires ont complété efficacement les équipes.

Bilan du comptage 2019

1565 animaux

461 mâles

1024 femelles et jeunes

80 non déterminés (âge, sexe...).

Aujourd'hui notre ACCA compte 63 chasseurs, dont 24 venant des départements limitrophes.

Comme chaque année l'ACCA a organisé son traditionnel repas ouvert à tous le 23 Février, où 80 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente autour d'un repas convivial préparé par la société de chasse et nos amis de la Lozère.



D'un point de vue cynégétique :

Il nous a été attribué 19 chevreuils et 28 cervidés pour cette saison de chasse. Notre taux de réalisation est de 60 % à ce jour.

- Quant aux sangliers, 15 ont été prélevés. Nous espérons limiter les dégâts causés par cette espèce.
- le GIC des monts du cantal nous a attribué, cette année 10 chamois. Cette chasse se pratique à l'approche ; la population de ce gibier se porte bien.

Pour faire découvrir la chasse sous un autre angle

Après le vif succès du concours dans la voix du lièvre des années précédentes, la même manifestation est reconduite le 28 Février et 1^{er} Mars 2020 sur les communes de **Molompize**, Massiac, Auriac-l'Eglise, et La Chapelle-Laurent. Les chiens seront mis à l'honneur ; 20 meutes qui seront jugées sur leur prestation. Venez nombreux.



LA VALLÉE FLEURIE

**** 18 janvier 2019 : Assemblée Générale**
où nous étions 80 participants suivie de la traditionnelle **Galette des Rois**



**** 23 et 24 février :** le club (12 participants), avec celui de Bonnac, s'est rendu, en car, à **la fête des citrons à Menton** ; beau temps et mimosas en fleurs

**** 24 avril : Interclubs** où sont conviés les clubs alentours pour différentes activités (cartes, marche, et divers jeux) ; nous étions **50 participants**

**** 30 avril :** sortie en car pour visiter la **fromagerie** et la **coutellerie** de **Laguiole** et déjeuner à Lavastrie ; **57 participants**



**** 31 mars 2019 :** repas **pieds de cochon** où les **95 membres** étaient présents

**** 23 mai :** sortie **déjeuner/croisière** sur la **Truyère** en partant de l'embarcadere du **Viaduc de Garabit** ; **35 participants**



**** 29 novembre : repas de fin d'année où 91 participants ont passé une bonne journée.**

**** dernière sortie de l'année 2019, Cirque de Russie sur glace, à Clermont Ferrand, le 07 décembre où 34 personnes ont assisté au spectacle.**

Jeux divers (belote, tarots et différents jeux de société) tous les **lundis** après midi à **14H00** sauf août et fériés.

**** 28 juillet : journée Paëlla et kermesse du club ; 84 participants**

Nous remercions les généreux donateurs qui nous ont fourni des lots pour le bon fonctionnement de la tombola.



**** 06 septembre : repas jambon de pays ; 64 adhérents présents.**

**** 17 septembre : voyage au Gouffre de Padirac à Rocamadour avec déjeuner à l'auberge de Padirac ; 47 participants.**

Bonne Année à tous

FOOTBALL CLUB MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE

CALENDRIER FCMMB 2019-2020		
	DEPARTEMENTAL 1	DEPARTEMENTAL 4 POULE A
16/02/2020	FCMMB - ARTENSE	
23/02/2020	MURAT - FCMMB	LES TERNES - FCMMB
01/03/2020	COUPE DU CANTAL OU COMBOURIEU	COUPE BARRES
08/03/2020	FCMMB - MOUSSAGES	FCMMB - PIERREFORT
15/03/2020	CARLADEZ SOUL - FCMMB	FCMMB - CEZALLIER
22/03/2018	COUPE DU CANTAL OU COMBOURIEU	COUPE BARRES
29/03/2020	FCMMB - CRANDELLES	NEUSSARGUES - FCMMB
05/04/2020	4 VALLEES - FCMMB	FCMMB - ST JUST
13/04/2020	COUPE DU CANTAL	
19/04/2020	FCMMB - PIERREFORT	TALIZAT / COLTINES - FCMMB
26/04/2020		
03/05/2020	VEZAC - FCMMB	FCMMB - ST PONCY
10/05/2020	FCMMB - STADE RIOMOIS	ST GEORGES - FCMMB
17/05/2020	BELBEX - FCMMB	
24/05/2020	FCMMB - ST MAMET	FCMMB - LA GARDE / FAVEROLLES

Quelques échos du club en cette fin d'année 2019!

L'équipe 1 connaît un début de saison très compliqué. Une seule victoire mais le groupe reste soudé et nous sommes sûrs que les résultats vont finir par arriver après la trêve hivernale.

L'équipe 2 est elle aussi en difficulté. Elle subit de plein fouet les aléas des absences et suspensions de l'équipe 1 et doit sans cesse recomposer son groupe.

Cette équipe a eu la chance d'inaugurer le nouveau stade de BLESLE lors du match l'opposant à SAINT GEORGES. Compte tenu des événements climatiques, il n'y a pas eu d'autres possibilités de jouer sur ce terrain, plusieurs journées ayant été reportées.

Au niveau de l'école de foot, les effectifs sont en très forte hausse. L'avenir est là et la politique du club, qui vise d'abord à former les jeunes, portera ses fruits à l'avenir. C'est aussi une juste récompense pour les éducateurs qui s'investissent totalement. Les résultats d'ensemble de toutes les équipes de jeunes sont très encourageants.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

LE COIN DES INFOS

Décharge publique:

L'ancienne décharge située route de Mazelaire est définitivement fermée.



Achat commune:

Achat d'une traceuse pour le terrain de sport et d'un outil à désherbage thermique (voir photos première page)

Salle Polyvalente:

Travaux d'entretien et de maintenance, du chauffage, gaz, alarme incendie, appareil cuisson, hotte.



Fabrication produits ménagers naturels :

Cet atelier gratuit organisé le vendredi 13 décembre 2019 par le SYTEC a réuni à la salle polyvalente une quinzaine de participantes.



SOUVENIR, SOUVENIR

MOLOMPIZE Dimanche 18 MAI 1997 1^{RES} FLORALIES



- ✿ Vente de fleurs, de plants, de produits du terroir
- ✿ Objets artisanaux
- ✿ Exposition de vieux matériels horticoles
- ✿ Démonstration et conseils de jardinage
- ✿ Souscription à lots
- ✿ Concours floral

POSSIBILITÉ DE RESTAURATION SUR PLACE

MOLOMPIZE : sortie autoroute A75 à Massiac - 5 km sur la RN 122 - direction Aurillac



Imp. Les Dauphins, St-Flour - Ne pas jeter sur la voie publique

L'Histoire de Molompize

Pour mieux Connaître la Commune :

Des faits, des achats, des projets et des réalisations....

1825 :

- Démolition du four communal

« Le four communal se trouve placé sur la place du bourg, il a ôté à ce lieu toute possibilité d'alignement et plusieurs plaintes ont été déposées en mairie à ce sujet. Nous avons l'espoir que la route de l'Alagnon traverse Molompize et nous désirons qu'elle soit tracée au lieu qu'occupe le four ».

« je vous propose donc la démolition du dit four et sa reconstruction dans un endroit plus convenable ». Après délibération, « le four communal sera démoli et reconstruit dans un autre lieu désigné par le Conseil ».

(Reconstruction, semble t-il jamais exécutée !...)

1827 :

- Après bien des tergiversations, il est décidé de construire des murs de soutènement au ruisseau qui traverse Molompize et à lui donner un alignement qui concorde avec l'axe du pont. Les murs seront en pierres pour encaisser le ruisseau en observant un alignement depuis l'embouchure du dit ruisseau pour permettre l'établissement de la route dans la traverse du bourg.

1838-1840 :

- La vieille nef romane et le clocher furent abattus ayant soufferts de la tourmente révolutionnaire et reconstruits tels que nous les voyions aujourd'hui.

- En 1994 l'aspect du clocher a été modifié par l'ajout d'une toiture style roman.

1841 :

-Plainte contre le garde champêtre déposée par les habitants de la commune de ce que le dit garde champêtre ne faisait aucun service relatif à ses fonctions : « ne faisant point respecter les propriétés et laissant faire tous les dégâts et dommages dont le dit garde a la surveillance. »

En conséquence le Conseil Municipal délibère la révocation pleine et entière et que le sieur X ne fera plus les fonctions de garde champêtre à dater de ce jour.

1842 :

- Le Pont sur l'Alagnon

Le Pont sur l'Alagnon étant en très mauvais état, le Conseil Municipal délibérant considère qu'il est urgent de faire construire ce pont indispensable au chemin vicinal de Molompize à St Flour, considérant encore que son utilité est grande pour les propriétaires de terrains et les habitants de la rive droite.

1850 :

« Depuis plusieurs années les piles et les culées du pont qui reliera Bégoule à Molompize sont construites, que pour finir cette construction, un devis avait été fait par Monsieur l'Agent Voyer en Chef du Département et que les fonds sont maintenant centralisés pour que ce pont soit fait dans les plus brefs délais. »



1863 :

- Suivant la délibération du 13 août 1840 le Conseil Municipal de la commune cède, à perpétuité, à la Congrégation des religieuses de St Joseph du faubourg de St Flour, la maison d'école appartenant à la commune, composée de bâtiments, cour et jardin connue sous le nom de « couvent ». A la charge, pour les religieuses d'entretenir dans cette maison le nombre de sœurs nécessaire à l'éducation des jeunes filles de la commune, d'y recevoir gratuitement dix élèves pauvres, de soigner et d'assister les malades du pays et de payer à la commune 3200 francs. Estimation faite par Mr Magne architecte. Sur cette somme 1000 francs seront destinés à aider à la construction d'une maison d'école pour les garçons et les 2200 francs restant exigibles seulement au cas où la communauté de St Joseph ne remplit pas en entier les conditions qui leur sont imposées ou qu'elle vendit la propriété. (Ce bâtiment dit « le couvent » était situé au Courtiau).

1864 :

- Projet de chemin de Fer d'Arvant à la rivière du Lot qui traversera le territoire de la commune sur une longueur d'environ 7 kilomètres
- Ouverture de la ligne Arvant-Neussargues à partir du jeudi 16 août 1866

1865 :

-Souscription volontaire tant en argent qu'en journées de travail qui s'élève à la somme de 398 francs consentie par une grande partie des habitants de La Roche pour l'élargissement de leur pont sur l'Alagnon. « Ce pont est nécessairement indispensable aux habitants de ce village » pour l'exploitation de leurs propriétés situées de l'autre côté de la rivière mais aussi pour toute la commune attendu qu'il fait partie du chemin de petite vicinalité de Molompize aux communes de Bonnac et de St Mary le Plain.

1886 :

- A l'école des garçons
- « Considérant que la gymnastique contribue, dans une forte mesure, au développement physique des enfants » le Conseil Municipal vote l'installation d'un portique de gymnastique qui sera exécuté sans retard conformément à la circulaire ministérielle du 3 novembre 1883.

1887 :

- *Projet d'ouverture du Chemin reliant Molompize à Allanche, en passant par Mazelaire, sur le chemin n°17.*
- *Les habitants de Trémoulet se sont engagés, par souscription volontaire, à doubler les journées de prestations et à payer les indemnités de terrain pour la construction d'un chemin reliant le village de Trémoulet au chef lieu de la commune et aboutissant au chemin n°17 reliant Massiac à Allanche en passant par la Font de Servèze.*
- *Suite à la délibération du 14 février 1886, le Conseil Municipal demande l'organisation d'une Compagnie de 14 sapeurs pompiers.*

- 1894 - 1901 :

- *Fontaine et abreuvoir du bourg construits grâce à un don de Mr Chabaury.*



1895 :

- *Dans la journée du 25 mars dernier la passerelle établie sur la rivière Alagnon en face, et pour le service du village de Volclair a été détruite et emportée par les eaux grossies de la rivière en même temps qu'aux abords du gué, des lavoirs et des abreuvoirs aménagés pour l'usage commun des habitants de ce village.*
- *Projet d'endiguement du ruisseau de Molompize qui traverse le bourg dressé par Messieurs les Ingénieurs du Service Hydraulique.*

1897 :

- *Les habitants de la section d'Aurouze souhaitent que soient exécutées les réparations indispensables au four et au pont jeté sur l'Alagnon.*

1901 :

- *Location d'une maison pour l'école communale des filles.*
- *Les instructions prescrivent que la commune doit avoir un local pour servir de maison d'école et assurer aux institutrices un logement et une salle de classe proportionnée au nombre d'élèves à admettre.*
- *La maison de Mr Roberty Vigouroux qu'il possède dans le bourg conviendrait à cette destination. Le maire est autorisé à prendre à loyer le bâtiment en question pour une durée de dix ans*

1902 :

- Bureau téléphonique

Lettre de Mr le Préfet faisant connaître que le Conseil Général du Cantal a voté la construction d'un réseau téléphonique et qu'afin de diminuer les charges des communes, il a décidé de mettre à la charge du département la moitié de la dépense qu'entraîne cette construction.

- Etude de création de 2 nouvelles foires. La commune a déjà 2 foires très fréquentées les 18 mai et le 7 octobre mais le bourg ayant pris de l'extension, bon nombre de gens des environs et les marchands locaux réclament l'établissement de 2 nouvelles foires qui pourraient se tenir le 1^{er} avril et le 20 décembre. Affaire à suivre.....

1903 :

- Paille pour le cantonnement des troupes

L'autorité militaire a avisé le maire du passage à Molompize des troupes du 139^{ème} Régiment d'Infanterie pour les 27 juillet, 13 et 14 août prochains et qu'il y a lieu de pourvoir à la fourniture de la paille nécessaire pour le cantonnement.

Le Conseil Municipal procède immédiatement à l'adjudication publique. Parmi les adjudicateurs celui qui a été retenu s'engage à fournir 45 quintaux métriques de paille de seigle.

- Translation de cimetière

« Le cimetière actuel (derrière l'église) n'ayant que 7 ares de superficie est insuffisant et ne remplit aucunes conditions prescrites ; il est indispensable d'établir un autre cimetière dans l'intérêt de la salubrité publique. »

Deux propriétaires ayant deux terrains pouvant convenir, d'une superficie totale de 20 ares, 47 centiares en rapport avec une commune de 800 habitants !... le Conseil Municipal s'est porté acquéreur.

1904 :

- Plan et devis des travaux dressés par Mr Resche expert géomètre à St Mary le Plain concernant l'achat du terrain, la construction et la translation du cimetière.

- Projet de construction d'une école de garçons à deux classes

Mr le Préfet précise qu'il y a lieu de faire le choix d'un terrain pour la construction d'une école de garçons et ensuite celles des filles.

Mr l'Ingénieur des Ponts et Chaussées à St-Flour a été désigné pour aider à faire le choix des emplacements nécessaires, dresser les plans et établir les devis.

- Fin de construction de l'école de garçons le 25 janvier 1908 et celle des filles le 28 avril 1912.



1905 – 1906 :

- Quinze lampes électriques sont prévues pour l'éclairage du Bourg. L'électricité sera fournie par le moulin Gendre de Bégoule.

1912 :

- *Projet d'établissement d'un pont bascule.*

1928 :

- *Projet du Conseil Municipal pour électrifier tout le territoire de la commune et demande à Mr Le Ministre de l'Agriculture de faire étudier gratuitement ce projet par le service du Génie Rural.*

1929 :

- *Le Conseil Municipal arrête : à la date du 1^{er} octobre 1929 « les communaux, les places publiques, les chemins ruraux, ravins, rases devront être débarrassés de tous débris, de matériaux : bois, fumier, paille, etc... Un délai de dépôt sera cependant accordé sur autorisation »*
« Il ne sera fait aucun dépôt dans le ruisseau qui traverse le bourg, aucun dépôt également sur le chemin du cimetière.»

1930 :

- *Le Conseil Municipal vote des réparations au pont de Peyrenyre et la réparation du four de Trémoulet*
- *Sur la demande des habitants d'Auzelaret, le Conseil Municipal prie l'Administration Postale d'autoriser l'installation d'une boîte à lettre au village d'Auzelaret. La commune s'engage à payer la somme représentant la quote part de la commune dans le prix d'achat d'une boîte, de pose et d'entretien ...*
- *Le Conseil Municipal prie Mr le Préfet de vouloir bien intervenir auprès de l'Administration des Postes afin que la levée de la boîte aux lettres située au centre du bourg ait lieu le matin avant le départ du train de 6 h 30 et que de plus, la distribution des lettres ait lieu après le train de 18 h 30 pendant le service d'été.....*
- *Projet d'un emprunt pour la construction d'un Bureau de Poste. Cet emprunt sera remboursable en 30 ans.*

1931 :

- *Goudronnage de la traverse du bourg*

« Le Conseil Municipal prie Mr le Préfet de vouloir bien intervenir auprès de Mr l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées afin d'obtenir que la traverse du bourg de Molompize située sur la route départementale n°3 (aujourd'hui route nationale) soit goudronnée dans le plus bref délai ; tout au moins avant l'arrivée des nombreux touristes qui séjournent pendant la saison estivale dans les hôtels placés en bordure de la dite route...

Le nombre de touristes peut être évalué de 180 à 200 et le passage d'autos à 250 par jour...

Et qu'en outre et dans une date aussi rapprochée que possible, les villages de La Roche, Aurouze, Peyrenyre appartenant à la Commune et situés également sur la route nationale, bénéficient des mêmes avantages.

1932 :

- Afin que la Compagnie des Sapeurs Pompiers de Molompize soit pourvue d'un matériel pratique et nouveau, le Conseil Municipal décide de faire l'acquisition d'une moto pompe à incendie, d'une tenue de feu pour les 14 membres de la Compagnie et s'engage à prendre à la charge de la commune la différence entre le total de la dépense et la subvention éventuelle de l'Etat.

1933 :

- Création de boîtes à lettres

Vu la demande des habitants des villages de Volclair, Mazelaire et la Bastide concernant la pose d'une boîte à lettres dans ces villages, Le Conseil Municipal décide la création des dites boîtes.

1934 :

- Le Conseil Municipal vote la somme de 100 francs accordée à la Société de Musique de Massiac pour jouer le jour de la fête patronale.

1935 :

- Le Conseil Municipal prie Mr l'Inspecteur en chef des Eaux et Forêts à Aurillac de vouloir bien lui allouer gratuitement 10000 alevins pour la Commune de Molompize.

- Eclairage électrique de la gare

- « Le Conseil Municipal considérant que la gare de Molompize est une des seules gares de la ligne Arvant à St Denis qui n'a pas l'éclairage électrique.

Considérant que le trafic voyageurs et marchandises est en augmentation chaque année et qu'il serait de toute utilité que ces bâtiments et dépendances soient éclairés pour faciliter et sécuriser le travail de nuit, demande que dans l'extension des travaux électriques, ceux des bâtiments et dépendances ci-dessus qui seuls incombent aux communes soit réalisés (l'éclairage et l'entretien étant à la charge de la Compagnie) »

1936 :

- Création dans le plus bref délai de cabines téléphoniques gratuites dans les villages de La Roche, Aurouze, Auzelaret, Trémoulet, Peyrenyre et Volclair.

- Recherches et études gratuites pour adduction d'eau potable dans les villages de la commune préalablement à l'étude du projet d'adduction d'eau.

1939 :

- Reconstruction du pont d'Aurouze sur l'Alagnon pour le passage d'un chemin rural. L'Ingénieur des TPE de Massiac est chargé de l'étude du projet et de la surveillance des travaux.

1941 :

- Projet d'alimentation en eau potable du bourg

Le Conseil Municipal autorise Mr l'Ingénieur du Génie Rural à entreprendre le plus rapidement possible les formalités de mise en adjudication du projet d'alimentation en eau potable du bourg de Molompize.

1942 :

- La Commune de Molompize confie à Mr Matière, Entrepreneur à Arpajon sur Cère, l'exécution des travaux d'alimentation en eau potable du chef lieu tels qu'ils sont décrits et spécifiés en projet dressé le 30 mars 1938 et approuvés par le Préfet du Cantal le 23 avril 1941, (travaux non réalisés en raison de la guerre).

- « Vu l'état de démolition du pont de La Roche sur l'Alagnon, pont reliant la route nationale 588 au chemin de grande communication de Bonnac il est demandé que ce pont soit refait en entier. »

- Il y aurait lieu de procéder à des recherches d'eau potable pour les villages d'Aurouze et de la Roche.

- Adoption d'un règlement d'eau : Alimentation privée, Compteurs, Abonnements ménagers. Tarif des abonnements ménagers, autres usages – Abonnements temporaires – Service incendie

1946 :

- Mr le Maire rend compte de la réunion au Bru relative au projet d'adduction d'eau pour les villages de Mazelaire, Trémoulet et Auzelaret

1947 :

- Elagage des tilleuls sur un parcours d'environ 500 mètres au nord et au sud du bourg de Molompize, sur la route n°588.

1948 :

- Projet d'installation d'une cabine téléphonique dans les villages de la Bastide et de Mazelaire.

1952 :

- Vu l'état de vétusté des uniformes des sapeurs pompiers, la nécessité s'impose de renouveler leur tenue.

- Achat de terrain pour l'agrandissement du cimetière par le nord-est.

- Réparations à faire à l'école des filles et à celle des garçons.

1953 :

- Le mauvais état de la pompe à incendie constaté, le Conseil Municipal décide l'achat d'une moto pompe Berliet

- Vu le manque d'eau potable dans le bourg, le Conseil Municipal décide de la création d'un puits citerne réserve incendie et sollicite de Mr Le Préfet une subvention.

1957 :

- Assainissement et couverture du ruisseau qui traverse le bourg. Création du tout à l'égout

Ce projet établi en 1938 par le service des Ponts et Chaussées, déclaré d'utilité publique par arrêté de Mr le Préfet le 22 juin 1939, n'ayant pas pu être exécuté par suite de la guerre.

Le montant à prévoir pour ces travaux, étant bien au-dessus des moyens de la Commune, le Conseil Municipal sollicite le bienveillant concours de Mr le Préfet, soit de Mr le Ministre, soit du Département, les

plus larges subventions possibles ainsi que le concours de Mr l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées pour établir les plans et devis nécessaires à ce projet et en assurer la bonne exécution.

1959 :

- Electrification des cloches de l'église St-Foy

1966 :

- Alimentation en eau potable : Contrôle communal de la distribution d'eau potable. Relèvement du montant de la rémunération de contrôle.

- « Des biens sont à vendre. Il serait judicieux de les acquérir ils permettraient d'aménager un camping. Cette parcelle est ombragée, en bordure d'Alagnon et joint à l'est le communal. »

1967 :

- Reconstruction partielle du pont de Peyrenyre (rive gauche)

- Adduction d'eau à Volclair

1968 :

- Achat de terrain pour dépôt d'ordures ménagères

- Acquisition du site du Château d'Aurouze pour le franc symbolique

1969 :

- Station SNCF

Depuis la suppression du poste de Chef de Station, l'immeuble de la SNCF est fermé. Il en résulte un manque complet d'éclairage des quais lors de la halte des trains. Il serait souhaitable que les lampes de la station puissent être allumées lors du passage des trains. Un contact avec les autorités compétentes de la SNCF pour trouver une solution rapide à ce problème est indispensable.

- Projet de travaux sur le CDN° 221 de Charmensac à Peyrenyre.



1971 :

- *Acquisition d'un terrain SNCF*

Le Conseil Municipal émet « un avis favorable à l'acquisition totale ou partielle de cette parcelle de terrain pour un prix symbolique »

- *La plupart des chemins ruraux de la commune ont besoin d'aménagements pour répondre aux besoins actuels de l'agriculture.*

1972 :

- *Aménagement du village de Trémoulet.*

- *Les usagers exploitants agricoles, demandent « qu'il soit procédé à des aménagements destinés à l'élargissement des voies et à l'évacuation des eaux pluviales et résiduaires qui ravinent les chaussées »*

- *Suppression de la foire du 1^{er} avril.*

1973 :

- *Acquisition par la commune de la cour voyageur de la gare de Molompize au prix symbolique de un franc.*

1976 :

- *Demande d'adhésion au Syndicat des Eaux de la Granjoune pour la commune dans sa totalité*

- *Tous les villages de la commune sont déjà rattachés à ce syndicat à la satisfaction des usagers.*

1977 :

- *Le corps des Sapeurs Pompiers de Molompize sollicite l'autorisation d'installer une sirène sur le toit du bâtiment de la mairie pour alerter en cas d'incendie, accident, inondation ou autre sinistre.*

- *Achat d'un véhicule de voirie*

- *Vente d'une portion de terrain de la cour de la gare de Molompize aux Postes et Communications pour le projet de construction de l'Autocommutateur téléphonique.*

1978 :

- *Réparations au four à pain d'Aurouze. Dépense prise en charge à 50 % par le Conseil Général.*

- *Réfection du chemin de Trémoulet reliant le CD 155 au CD 21 et traversant le village de Trémoulet.*

- *Aménagement de la place centrale du bourg.*

1981 :

- *Avant projet d'aménagement d'un camping municipal de 30 places.*

1984 :

- *Réduction de la vitesse en agglomération*

- *« Il y a urgence de trouver une solution pour éviter tout accident aux riverains et aux usagers de cette traverse. »*

- *Aménagement d'un camping municipal*

- *Construction d'une nouvelle station d'épuration*

- *Avant projet du bâtiment mixte camping-sport*

1987 et 1988 :

- Création d'un système de transport à la demande
- Projet de couverture du ruisseau d'Aurouze

1989 :

- Avant projet de réfection des chemins communaux.
- Déplacement de la cabine téléphonique qui se trouve à Aurouze pour la mettre en bordure de la route 122 à proximité du camping municipal de Molompize

1990 :

- Avant projet d'éclairage public dans les villages
- Achat d'une auto-pompe d'occasion pour les sapeurs pompiers
- Village d'Aurouze – décompte final des travaux (1^{ère} et 2^{ème} tranche)
- Achat d'une tondeuse à gazon et reprise de la faucheuse
- Projet de pont sur l'Alagnon, travaux prévus en 1992 au village de Vauclair
- Avant projet de ravalement (1992) du bâtiment école - mairie.

1992 :

- Projet du transfert de la vierge de Vauclair à l'église paroissiale de Molompize.

1993 :

- Restauration des fours de La Roche, Aurouze et d'un travail.
- Projet de restauration, en plusieurs tranches de l'église de Molompize. Etude faite par Mr Thouin Stéphane ACMH qui sera le Maître d'Œuvre.
- Travaux d'éclairage public en traversée du bourg (1^{er} partie)
- Aménagement réseau télécommunications dans la traversée de Molompize

1994 :

- Devis de la Cymaro pour l'aménagement du village d'Auzelaret
- Restauration du travail de La Roche
- Travaux de réfection du chœur de l'église et du clocher. (1^{ère} tranche)
- Travaux de réfection du chœur de l'église et du clocher (en 2^{ème} tranche)
- Travaux d'aménagements (enrobé) sur la place du Bourg et au village d'Aurouze

1995:

- Achat d'une débroussailleuse
- Principe de vente d'une parcelle de terrain à Simon Tissidre à Aurouze
- Proposition de vente de Mr et Mme Nicolas d'un bâtiment situé à Bégoule
- Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, et autorise Mme le Maire à signer cet achat pour un garage municipal.
- Achat d'une tronçonneuse et d'un taille haie.

1996 :

- Achat de deux Mobil-hommes et une caravane pour le terrain de camping.
- Acquisition d'un terrain de 3676m² appartenant à la SNCF, à Bégoule (cour de la gare marchandises)
- Déclassement de la route de Charmensac à Peyreneyre, route Départementale n°221 en état de lacune, et son classement en voie communale.
- Acquisition d'une partie terrain SNCF et l'ancien abri voyageurs (120 m²)

1997 :

- Travaux d'éclairage public au stade de Football.
- Projet d'aménagement, place de Molompize, (1ère tranche) de la RN 122 à la rue de la Videyre
- Projet de réhabilitation et d'extension d'un bâtiment annexe municipal. (Pour Salle Polyvalente)
- Urgence de réparer le local multiservices afin de le rendre opérationnel au 1^{er} juillet (implantation d'un relais mousquetaire)

1998 :

- Chapelle de Vauclair – projet d'étude
- Natura 2000 – Après consultation, le Conseil Municipal décide de prendre une délibération contre le projet Natura 2000
- Aménagement de la place de la Bascule
- Achat aspirateur ramasse feuilles

1999 :

- Aménagement de bâtiments communaux (salle polyvalente)
- Inauguration de la Salle Polyvalente
- Projet de trottoirs entrée de Molompize, coté Murat. « Ce projet permettrait de ralentir la circulation qui, de plus, est dans une courbe »
- Réfection d'un mur de soutènement à la Videyre
- Aménagement de la rue du Courtiau
- Travaux d'éclairage. Remplacement de projecteurs au Château d'Aurouze
- Eclairage public sur la RN 122
- Projet d'achat terrain Marquès en vue de l'agrandissement du cimetière

2000 :

- Achat matériel informatique
 - La création d'un nouveau tracé pour l'ex RN 588, par la DDE, devenue RN 122 a eu pour conséquence la création d'un délaissé desservant les villages de La Roche et d'Aurouze. (classée en voie communale 588)
 - Au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie, redivision de la surface : transformation d'une ancienne salle de classe en bureau du maire, salle de secrétariat et local pour l'Agence Postale.
- Dans la deuxième salle de classe, un musée-école a été installé avec le mobilier d'origine, les livres, cartes et tout ce qui était nécessaire à des écoliers du début du vingtième siècle.

2001 :

- Achat jeux d'enfants
- Sauvetage des ruines du Château d'Aurouze (dégagement et consolidation des ruines)
- Mise à l'étude d'une zone de protection du patrimoine Architectural Urbain ZPPAUP de La Roche
- Projet d'un parc éolien sur Molompize
- Dissimulation d'un réseau France Télécom

- Acquisition parcelle de terrain à Vauclair attenant à la chapelle.
- Convention d'autorisation de passage en terrain privé, consentie à titre gratuit, destinée au confort et à la sécurité des habitants du bourg.
- Proposition de la Drac : Restauration de la Chapelle notre Dame de Vauclair.
- Opération cœur de village.
- Modification et adaptation sur le tracto-pelle d'un matériel de déneigement.

2002 :

- Expropriation pour cause d'utilité publique (DUP) d'un passage de la rue du Parterre.
- Travaux au four d'Aurouze et à la fontaine de La Roche.
- Schéma d'Assainissement de la Commune

2003 :

- Achat d'un tracteur 4 roues motrices.
- Achat d'un photocopieur.
- Demande de classement de Molompize en commune sinistrée pour raison de catastrophe naturelle du 3 février 2003.(Inondation par le ruisseau de Mazelaire).
- Mise en sécurité statue Notre Dame Vauclair.
- Achat épaveuse avec remorque benne.
- Marché : dégagement et consolidation des ruines du Château d'Aurouze (Entreprise Vermorel).
- Projet d'enfouissement de l'éclairage public dans le village de Bégoule.

2004 :

- Four de Vauclair « Sauvegarde et Réhabilitation du petit patrimoine ».
- Vente d'ardoises d'occasion à l'entreprise Nailler.
- Don de Mr Pascal Martial d'un puits, avec ses abords et accès situé en bordure du CD 21 dans la section D N° 225.
- Travaux complémentaires, Schéma communal d'Assainissement.
- Achat de chaises pour la salle polyvalente.

2005 :

- « La Poste prend la décision, sur la Commune de Molompize, de la fermeture de ses services et propose la création d'une Agence Postale Communale à partir du 1^{er} janvier 2006 »
- Projet de la SARL Innovent de l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune de Molompize.

2006 :

- Eglise St Foy : Travaux en urgence à effectuer après chute de pierres de la voûte. (Demande de subvention.)

2007 :

- Vente du bâtiment La Poste.
- Aménagement d'un columbarium (Projet).
- Vente de terrain à La Roche (Raynaud).
- Aménagement de la Place de la Mairie (Projet).
- Achat camion et tondeuse à gazon.
- Projet de réparations des cloches et de l'horloge de l'église St Foy.
- Plan de Prévention des Risques Inondation de l'Alagnon.
- Inauguration, après travaux de restauration complète, de la Chapelle de Vauclair.

2008 :

- Restauration du Monument aux Morts, dans le cadre de la réfection de la Place de la Mairie.
- Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC).
- Approbation du Projet PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations), Alagnon aval.
- Achat de terrain de Mr Berthias à la Gare.
- Avant projet d'aménagement des rues et places dans le bourg.

2009 :

- Avant projet d'enfouissement de l'éclairage public des quartiers de la Gare, Bégoule, la Place de la Bascule et de la RN à la Gare.
- Demande de subvention exceptionnelle pour travaux de chauffage à l'église.
- Programmation de travaux d'enfouissement du réseau téléphonique à la Gare et à Bégoule.

2010 :

- Dissolution du CPI, Centre de 1^{ère} Intervention, étant donné que celui-ci n'est plus en activité par manque d'effectif.
- Achat d'un défibrillateur.
- Eclairage Public suite renforcement BT à Trémoulet.
- Achat de terrain rue de l'égalité pour élargissement de la rue.
- Décision de mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde.
- Trémoulet : enfouissement d'un réseau France Télécom.

2011 :

- Aménagement de la partie du bourg dénommée « Mail de Mazelaire »
- Projet de rénovation du Presbytère qui pourrait être loué.
- Achat maison Frias pour l'euro symbolique, frappée de péril imminent et qui doit être démolie.
- Pose d'une borne à incendie sur la Place de la Bascule.
- Maintien du dernier commerce (Hôtel du Centre), Création d'un multiple rural.

2012 :

- Achat de matériel, tondeuse autoportée.
- Suite au glissement de terrain du 23 mai 2012 : étude hydrologique et hydrogéologique du site de La Roche.

2013 :

- Maintien du dernier commerce : aménagement terrasse, équipement cuisine, escalier, volets, appareillage sanitaire, peintures.....

2014 :

- Décision d'achat de l'ancienne gare de Molompize et le petit jardinet pour une surface de 133 m² pour l'euro symbolique. (bâtiment finalement racheté par un particulier).
- Eclairage public : Mise en souterrain à Aurouze et au Courtiau.
- Extension Eclairage Public : à la Bastide et Peyreneyre.
- Achat tracteur.

2015 :

- *Projet de réfection de la voirie à Vauclair et à Auzelaret*
- *Eclairage Public : renouvellement des lampes à vapeur de mercure (tranche 1)*

2016 :

- *Donation deuxième maison Frias à titre gracieux pour démolition.*
- *Proposition d'achat par EDF du terrain du relais d'Auzelaret.*
- *Installation Borne Wifi à l'Agence Postale.*
- *Demande à Mr le Préfet d'une subvention au titre de la DETR 2016 suite à l'éboulement de La Roche - pour évacuer les gravats.*
- *Création d'un chemin piétonnier (demande de subvention afin d'aider au financement de cette opération).*
- *Dossier d'accessibilité (personnes à mobilité réduite).*

2017 :

- *Travaux pour mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du bâtiment de la mairie et de la salle polyvalente.*
- *Vente du camion des pompiers appartenant à la commune. Ce camion datant de 1960 n'était plus utilisé depuis plus de 10 ans.*
- *Plan de financement prévisionnel d'aménagement du village d'Aurouze suite aux travaux d'enfouissement des réseaux.*
- *Projet de radars pédagogiques aux entrées nord et sud du bourg sur la nationale 122. Espérant modérer les vitesses souvent excessives des automobilistes.*

2018 :

- *Etude de faisabilité d'un assainissement collectif à La Roche.*
 - *Concessions au cimetière : réglementairement les concessions peuvent être attribuées pour une durée de 50 ans, celle du columbarium ont une durée de 30 ans.*
 - *Eclairage Public : traversée du bourg en LED, le long de la nationale 122.*
 - *Projet de réfection totale de la toiture de l'ancien presbytère.*
- Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre de la DETR (Dotation de l'Équipement des Territoire Ruraux) auprès de Mme le Préfet, au titre du PRNP, (Patrimoine Rural Non Protégé) auprès du Département et à la Région.*

2019 :

- *Pont de Vauclair : le pont du hameau nécessite d'urgence d'importants travaux de rénovation.*
- *Les travaux d'entretien du chemin de La Bastide sont terminés.*
- *Pour la rénovation de la toiture du Presbytère il est nécessaire de contracter un emprunt.*
- *Fours et murs de La Roche : murs de soutènement de la route, demande de subvention.*
- *Travaux d'évacuation des décombres de La Roche. Demande de subvention DETR et Région.*
- *Projet Viticole à Aurouze, autorisation étude de faisabilité.*
- *Cession par Monsieur le Maire Jean Philippon, à la commune, de la parcelle A-938 à Aurouze.*

Madeleine Salat Achard

